

ACORAM

ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE DE LA MARINE NATIONALE

Site ACORAM: <http://www.acoram.fr>

SECTION DE SAINT-MALO / RENNES



Président : C.F. (H) Antoine Virenque	06 72 34 01 42	section.saintmalo@acoram.fr
Vice-président : C.F. (H) Claude-Henri Ronin	06 07 03 35 25	chr.1@laposte.net
Vice-président ; E.V.1 (R) Bernard Metzler	06 14 59 63 68	bmetzler@wanadoo.fr
Secrétaire : CF (H) Joël Le Gourrierec	06 31 10 44 87	ajlg2@orange.fr
Trésorier : C.C. (R) Yves Pauthier	06 77 22 31 22	yves.pauthier@orange.fr
Coopérative : C.F. (H) Loïc Coulbeaux	02 99 88 34 62	louis.coulbeaux@yahoo.com
Logistique : E.V.1 (H) Jean-François Nottin	02 99 88 14 25	jean-francois.nottin@orange.fr

25 juin 2020

Un marin sous-préfet de Dinan

Bernard Musset vient de prendre les fonctions de sous-préfet de l'arrondissement de Dinan. Ancien de l'École Navale (promotion 1982), il a servi la Marine pendant vingt-cinq ans et, notamment, a commandé le patrouilleur La Gracieuse et le Bougainville. Mis en disponibilité en 2006 il a eu plusieurs affectations dans la préfectorale, la dernière avant Dinan étant celle de Péronne / Montdidier dans la Somme. (source Le Petit Bleu)

L'ACORAM a envoyé un courrier de félicitation à Bernard Musset, capitaine de frégate (R).

Renouvellement du tiers du CA national – siège de l'ACORAM

Résultat du vote par correspondance (le chiffre entre parenthèse donne le rang d'élection pour les élus)

EV2(R) Marie-Hélène ANSQUER :	374	(3)
EV2(R) Charles du COUEDIC :	314	
CC(R) Jean-Pascal DANNAUD :	375	(2)
EV2(R) Benoit LAURENT :	397	(1)
CF(R) Eric MULLER-BORLE :	344	(5)
CF(R) Eric NADDEO :	340	(6)
CC(R) Nicolas PADBERG :	374	(3)

L'ACORAM partageait des bureaux rue d'Amsterdam avec l'AEN et l'INTRA-MARINE. L'AEN ayant décidé de déménager, l'ACORAM occupe provisoirement des locaux 24 rue de Presles 75015 Paris. C'est grâce au soutien de Mme Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès de la

ministre des Armées, que l'ACORAM peut bénéficier de ce local. D'autres associations militaires, l'ADOSM, l'AAMM, l'ENFEM, Solidarité Défense occupent également des locaux à cette adresse. Ceux qui souhaiteraient écrire au siège doivent continuer à adresser leur courrier 86 rue d'Amsterdam 75009 Paris, le courrier étant transféré au secrétariat de l'ACORAM.

Cérémonies du 18 juin

Les médias ont rapporté les cérémonies qui se sont déroulées, notamment, à Paris, Londres et dans notre région. Une cérémonie a également eu lieu à bord de la frégate Aconit :

« *La flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas* » : il y a 80 ans, le général de Gaulle appelait sur les ondes de la BBC les Français à continuer le combat au nom de « *l'honneur, la dignité et l'indépendance de la France* ». Dans des circonstances bien différentes, cet appel résonne toujours aujourd'hui : ce sont les mêmes valeurs qui inspirent les marins servant à bord de la frégate *Aconit*, déployée depuis deux mois en mer Méditerranée.

Héritière des Forces Navales Françaises Libres (FNFL), cette frégate a reçu son nom de la corvette éponyme des FNFL, remarquée pour ses faits d'armes pendant la bataille de l'Atlantique – elle coula notamment deux U-boot en moins de douze heures, dont un en l'éperonnant. Le général de Gaulle décida alors que la Marine aurait toujours un bâtiment nommé *Aconit* : corvette, dragueur, puis frégate anti-sous-marin et aujourd'hui la frégate de type La Fayette.

Cette filiation est rappelée par la croix de Lorraine sur le pavillon, ainsi que sur l'uniforme des marins de l'*Aconit* qui portent deux fourragères symbolisant l'Ordre de la Libération et la Croix de Guerre 1939-1945.



Ce 18 juin 2020, c'est au cours d'une opération en Méditerranée centrale que ces fourragères ont été remises aux nouveaux embarqués à bord de l'*Aconit* après la lecture de l'Appel, comme le veut le cérémonial de l'Ordre de la Libération. Parmi eux, la fierté des jeunes marins est évidente, comme pour le second maître Stanislas, détecteur au central opérations, ou la matelot Cyndia spécialisée dans la restauration. Une entrée mémorable dans la Marine : à leur tour, les voici membres d'une lignée de marins dévoués et compétents, dont l'engagement sur toutes les mers au service de la France n'a pas faibli depuis 80 ans. (source Cols Bleus)

Informations sur la Marine Nationale

Incendie à bord de la Perle

Le correspondant Défense de la lettre d'information américaine Forbes a écrit après l'incendie sous le titre 'Pas lieu d'ironiser' : « le malheur survenant en France doit rappeler comme une certitude que n'importe quelle marine pourrait subir la même chose. On ne trouvera pas grand-monde dans la communauté militaire à se moquer au détriment des

français. Quand un navire de guerre russe ou chinois subit un accident du même genre certains commentateurs sont prompt à ironiser. Pas dans la communauté du monde de la défense. Ainsi le 13 avril un navire d'assaut chinois du type 075 a subi un incendie. Il était en phase finale de construction. C'est le même genre de travaux que ceux de la refonte en cours sur la Perle. Egalement en décembre de l'an dernier un feu a éclaté à bord d'un porte-aéronefs russe. La communauté de défense en occident est bien consciente que de tels accidents pourraient aussi toucher leurs propres marines. Les refontes des navires et des sous-marins sont du 'hot work' et les feux peuvent facilement survenir ». lien d'origine :

<https://apple.news/AHjRoBwSySTSSnq0yLSP4PQ>

Guerre des mines : Florence Parly annonce la commande de quatre systèmes de drones

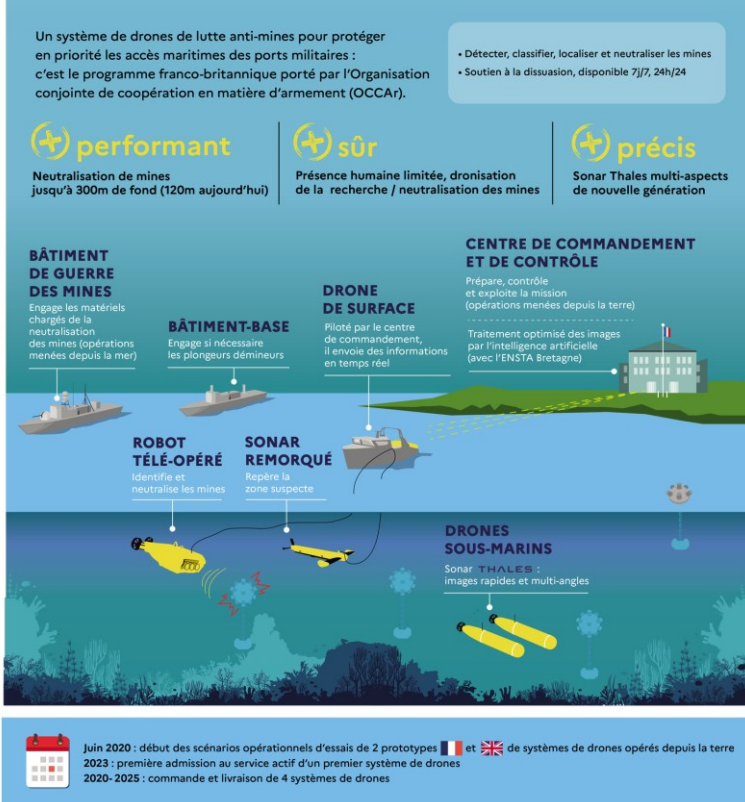
Lors de son déplacement à Brest le 29 mai, la ministre des Armées a pu observer les avancées du projet développé conjointement avec le Royaume-Uni.

Faire face à des mines de plus en plus furtives et aux effets dévastateurs : c'est la mission du Système de lutte antimines du futur (SLAMF). Un dispositif innovant chargé de



LA NOUVELLE GUERRE DES MINES

Traiter la menace tout en maintenant le marin hors de la zone de danger



sécuriser les sorties des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins dans le goulet de Brest. Dans un second temps, le SLAMF pourra être déployé en opération sous 48h.

Le SLAMF est bâti sur des drones (sous-marins et de surface) et sur des bâtiments porteurs dits « bâtiments-mères ».

Précis, discrets et performants, les drones, équipés des sonars Thales de dernière génération, permettront de détecter, classifier, localiser et neutraliser discrètement des mines, tout en gardant l'homme à distance de la menace. « Nous n'éloignons pas l'homme de la mission, précise Florence Parly, la ministre des Armées. Le marin sera toujours à la barre. Chaque étape de la mission demeure sous son contrôle : de la planification à la mise à feu pour la neutralisation, le marin

prendra chaque décision et engagera chaque manœuvre. »

Florence Parly a précisé le calendrier de montée en puissance de ce nouveau dispositif. Le

ministère des Armées devrait commander 4 systèmes de drones au second semestre, avec un objectif de mise en service opérationnel en 2023. « Cette commande, rendue possible par l'effort financier exceptionnel que nous faisons dans le cadre de la loi de programmation militaire, permettra de doter notre Marine du meilleur outil pour affronter la menace insidieuse des mines », précise la ministre.

Au cœur des préoccupations : la nécessaire autonomie stratégique. Après les avancées de ces dernières semaines avec l'Allemagne sur le char et le système de combat aérien du futur, la guerre des mines constitue une nouvelle illustration des avancées de la construction de l'Europe de la Défense. Le Royaume-Uni ne s'y est pas trompé en avançant main dans la main avec la France sur ce programme de guerre des mines. (source Ministère des Armées)

Trois cents ans du SHOM

A défaut d'une visite d'exposition, le triple centenaire du service hydrographique fait l'objet d'une visite virtuelle : www.shom.fr

Informations sur la marine marchande

Nous avons relevé sur le site Mer et Marine à propos des navires de croisière :

- la pandémie a fait que des milliers de marins indiens travaillant à bord des navires de croisière ne pouvaient rentrer chez eux, les liaisons aériennes étant interrompues. Les armateurs ont organisé le rapatriement de milliers d'entre eux à bord de navires spécialement affrétés ou détournés.

- le secteur de la croisière est sinistré et l'avenir est sombre : 365 unités étaient en service au début de l'année ; bon nombre d'entre elles sont immobilisées à quai ou font des 'ronds dans l'eau'. Même avec des équipages réduits à 100 ou 200 personnes cela représente un coût mensuel de 1 à 3 millions de dollars selon la taille du navire. Il y a toujours à faire des opérations de maintenance telles que le ballastage ou avoir l'équipage nécessaire pour un appareillage d'urgence en cas de tempête. Environ 90 navires ont des coûts financièrement amortis et pourraient être mis à la casse. Les livraisons prévues ne conduisent pas à l'optimisme : 118 livraisons prévues d'ici 2027 pour un montant de 67 milliards de dollars, dont 23 livraisons en 2020 et 26 en 2021.

- Brittany Ferries subi d'une part la pandémie et d'autre part les incertitudes du Brexit. La compagnie a obtenu un prêt garanti par l'État de 117 M€. La livraison du Honfleur a été annulée, en partie à cause des retards pris par le chantier qui est en règlement judiciaire. Le président de Brittany Ferries a insisté sur les délais constatés pour la reprise des navigations et des réservations transmanche : une quarantaine existe encore pour les passagers rendant problématique une reprise des rotations à court terme.

Rappelons que les membres de l'ACORAM peuvent bénéficier d'un tarif promotionnel pour l'accès au site Mer et Marine (informations pratiques dans le dernier bulletin)

Dates à retenir:

Nous espérons pouvoir reprendre à partir de septembre nos réunions du dernier dimanche de chaque mois à la salle des Sablons. D'ici là nous vous tiendrons informés des cérémonies et manifestations ouvertes au public auxquelles nous pourrions nous retrouver et vous souhaitons de bonnes vacances.

L'ACORAM est membre de :

